[Texte]

1605

One last comment I would make is that I suspect hon. members have not had a chance to look at it yet, but they might be interested in a speech on educational policy which I gave last night and in which I said that while legislative jurisdiction clearly belongs to the provinces, there are national interests in education which we are extremely concerned about, and the very vigorous criticisms that have been presented, not by the Department of the Secretary of State, not by the federal government, but by respected international observers, the OECD report, for example. We are extremely concerned about the criticisms presented by the Symons report, to know ourselves about the lack of coherence in the educational system, about the lack of moving to national objectives in education and a lack of concern for Canadian studies in education.

These are interests of the federal government and they are affected by the decisions which the provinces take. We are very anxious that these reports, which are not our reports but are the reports of other observers, be taken seriously. We do not think their criticisms can be brushed aside and we hope that the provinces will focus on them. They can do so through the Council of Ministers of Education. It is their responsibility. Fortunately, we have a continuing liaison with the Council of Ministers of Education and we are certainly prepared to discuss it with them.

Particularly since education is the subject for discussion tommorow, I hope that members may have a chance to look at that speech. They may find it useful. They may wish to debate it, discuss it or rebut it, but it is a serious attempt on our part, without invading the jurisdiction of the provinces, to indicate that we have interests and concerns, and that all is not well with the educational system and we hope provincial governments will fix on it. We would like to assist them. I also announced at that time some considerable expansion in our assistance to the Canadian studies program.

I am sorry, Mr. Chairman, if I have trespassed on the time of the members but I thought that it might be helpful for me to give such a survey to bring the members up to date. I am anxious to engage members of whatever political party in the work we are doing. I solicit their counsel and their advice and I will try to be serious and responsible in responding to it.

The Chairman: Mr. Minister, thank you very much for your presentation. Before questioning gets underway, may I ask you to please introduce the two officials who are at the table with you.

Mr. Roberts: The officials beside me are the Senior Assistant Under Secretary of State, Mr. G. T. Rayner. Next to him is the Assistant Under Secretary of State, Mr. Paul Larose.

[Traduction]

J'ai une dernière remarque à faire au sujet d'un document que les députés n'ont probablement pas eu l'occasion de lire mais qui les intéressera peut-être. Il s'agit d'un discours que j'ai prononcé hier soir sur la politique en matière d'éducation; j'y ai affirmé que bien que l'adoption des mesures législatives relève clairement des provinces, il y a certains intérêts nationaux en jeu dans le domaine de l'éducation qui nous préoccupent beaucoup; nous nous soucions également des critiques très vigoureuses qu'ont exprimées non pas le secrétariat d'État, non pas le gouvernement fédéral mais des observateurs internationaux réputés, l'OCDE par exemple dans son rapport. Quant aux observations contenues dans le rapport Symons nous reprochant l'absence de cohérence du système éducationnel, l'absence d'objectifs nationaux et un piètre intérêt pour les études canadiennes en éducation, elles nous préoccupent également beaucoup.

Il s'agit là d'intérêts du gouvernement fédéral que touchent les décisions des provinces. Nous souhaitons ardemment que ces rapports, qui n'ont pas été rédigés par nous mais par des observateurs neutres soient pris au sérieux. Nous estimons qu'il est impossible de balayer leurs critiques du revers de la main et espérons que les provinces les étudieront. C'est d'ailleurs possible avec le conseil des ministres de l'Éducation. C'est à ces derniers qu'il revient de le faire. Heureusement, nous sommes en communication permanente avec le conseil des ministres de l'Éducation et nous sommes certainement disposés à en discuter avec ses membres.

Étant donné que l'éducation sera à l'ordre du jour demain, j'espère que les députés auront l'occasion de lire ce discours qui pourra leur être utile. Il se peut qu'ils veuillent ensuite en discuter, en débattre ou même le contester mais il constitue, de notre part, une tentative sérieuse cherchant à indiquer que sans empiéter sur la compétence des provinces, nous avons nos propres intérêts et préoccupations, que tout ne va pas bien dans le domaine de l'enseignement et que nous espérons voir les administrations provinciales se pencher sur la question. Il nous fera d'ailleurs plaisir de leur venir en aide. À la même occasion, j'ai également annoncé que nous augmenterons de façon substantielle l'aide accordée aux programmes d'études canadiennes.

Monsieur le président, je m'excuse d'avoir rogné quelque peu le temps accordé aux membres du comité mais j'estimais qu'il serait peut-être utile de résumer ainsi mon discours et de mettre les membres du comité au courant de sa publication. Je souhaite ardemment que tous les députés, de tous les partis, participent au travail dans lequel nous sommes engagés. Je leur demande donc de me donner leur avis et leurs conseils et m'engage à répondre à leurs questions avec sérieux et conscient de mes responsabilités.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre, de votre exposé. Avant de passer aux questions, permettezmoi de vous demander de présenter les deux hauts fonctionnaires qui siègent avec vous à cette table.

M. Roberts: A ma droite, le premier sous-ministre adjoint, M. G. T. Rayner et, à ses côtés, le sous-ministre adjoint, M. Paul Larose.